



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



CONSULTATION SUR DEVIS

Suivi de l'état de conservation des habitats sédimentaires intertidaux dans les sites Natura 2000 de la rade de Brest

CONTEXTE

Le Parc naturel régional d'Armorique est opérateur Natura 2000 des sites « Rade de Brest, estuaire de l'Aulne » (ZSC - FR5300046) et « Rade de Brest : Baie de Daoulas, Anse de Poulmic » (ZPS - FR5310071) depuis 2014.

Situé sur la grande voie de migration ouest-européenne, le fond de rade constitue un site d'importance nationale voire internationale pour l'avifaune migratrice. Elle y trouve des conditions favorables à son hivernage, à savoir repos et nourriture. Cela est lié à l'existence de vastes zones d'eau peu profondes et de rivages variés (rochers, cordons de galets, vasières), offrant aux oiseaux des ressources alimentaires abondantes. Les vasières représentent un habitat particulièrement favorable pour l'alimentation de certaines de ces espèces migratrices (limicoles, anatidés), qui y trouvent une nourriture abondante. Dans ce site, les vasières intertidales représentent plus de 45 % des habitats.

Dans le but de suivre l'état de conservation des vasières dans le site Natura 2000 de la rade de Brest, le Parc a décidé de réaliser une étude basée sur le programme de surveillance des habitats benthiques intertidaux avec le protocole de suivi RNF (Réserves Naturelles de France), en lien avec le life Marha.

Ce protocole, mis en œuvre depuis 2007 sur différents sites de la façade Atlantique, a pour objectif de fournir des données sur le long-terme et ainsi conduire à des analyses comparatives à caractère national. Ce protocole permet d'identifier les principales caractéristiques des communautés benthiques en utilisant des approches biomorphosédimentaires, taxonomiques, densitaires et biométriques pour certains mollusques bivalves.

OBJET DU MARCHE

En tant qu'opérateur du site Natura 2000 de la rade de Brest, et en tant qu'animateur local du Document d'objectif (DOCOB), le Parc souhaite connaître l'état de conservation des vasières de plusieurs anses de la rade en se basant sur des relevés et un protocole standardisé, proposés par Réserves Naturelles de France (voir protocole en annexe).

Le Parc déterminera les trois stations suivies (localisation en annexe) et effectuera les prélèvements sur le terrain. Le prestataire effectuera l'analyse en laboratoire des échantillons prélevés.

Les stations seront choisies en lien avec leur importance écologique pour l'avifaune hivernante, l'accessibilité à la zone et la représentativité de l'habitat benthique suivi (de niveau 3 EUNIS).

Chaque station devra faire l'objet d'une analyse taxonomique et granulométrique. Un rapport statistique final sera également rendu.

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Cette étude sera réalisée sur les sites Natura 2000 des sites « Rade de Brest, estuaire de l'Aulne » (ZSC - FR5300046) et « Rade de Brest : Baie de Daoulas, Anse de Poulmic » (ZPS - FR5310071).

L'échantillonnage, qui se fait par les agents du parc, a lieu autour du 15 octobre (date nationale) pour un état des lieux de la ressource avant l'arrivée importante d'oiseaux limicoles. Les échantillons seront apportés dans les heures suivant l'échantillonnage au prestataire pour une fixation au formol 4% pendant 48h puis à l'alcool 70%.

La prestation demandée se décline comme suit et devra suivre le protocole d'analyse en laboratoire du protocole de surveillance des habitat benthiques intertidaux RNF :

Pour chaque station il y a 3 sous-stations, espacées d'une centaine de mètre.

- Analyse taxonomique : Traitement des échantillons de faune benthique

Dans chaque sous-station, 3 échantillons de faune seront à analyser. Les échantillons seront colorés, triés puis déterminés sous loupe binoculaire et microscope. Des compétences taxonomiques seront nécessaires, et dans la mesure du possible chaque taxon sera identifié jusqu'à l'espèce. La taxonomie utilisée sera celle proposée par le Registre Mondial des Espèces Marines (WoRMS). La biométrie sera faite sur les espèces dominantes de bivalves (*C. edule*, *M. balthica*...).

- Analyse granulométrique : Traitement des échantillons de Sédiment

Dans chaque sous-station, 1 échantillon comportant 2 carottages-sédiment (diamètre 5cmx5cm profondeur) sera analysé.

Les réplicats des 3 sous-stations seront poolés et mélangés avant l'analyse pour obtenir un échantillon homogène. Cet échantillon sera ensuite congelé, rincé à l'eau douce, mis à décanter pendant 24h minimum, séché à l'étuve puis tamisé sur la colonne de tri.

- Analyse de la matière organique : Traitement des échantillons de MO

Dans chaque sous-station, 1 échantillon de MO sera analysé. De la même manière que le sédiment, les échantillons de MO seront poolés par station. Cet échantillon sera ensuite homogénéisé, congelé, séché à l'étuve, concassé puis passé au four.

- Analyse statistique et rapport scientifique

Un rapport de campagne et scientifique synthétique sera rendu à la fin du projet. Ce rapport inclura le traitement et l'analyse des résultats :

- Cartographie des stations
- Richesse spécifique, indices de diversité, occurrences, abondances, biomasse de la faune, ...
- Description des sédiments, contributions et pourcentages des classes granulométriques, indice de tri, pourcentages de la matière organique, ...

Le PNRA se tient à la disposition du prestataire pour toute précision complémentaire quant au protocole ou aux données existantes.

Un formulaire de saisie des données, réalisée par RNF, est en annexe de ce document et sera à utiliser.

NB : l'étude et l'ensemble des documents relatifs à celle-ci seront propriété du maître d'ouvrage et libre de diffusion et reproduction par le maître d'ouvrage en citant le prestataire.

RENDU ET LIVRABLES :

La remise de l'étude doit être effective au 15/12/2023.

A l'issue du travail, une réunion de restitution sera organisée entre le prestataire et le PNRA.

Le rapport sera transmis sous format papier en un exemplaire et sous format informatique aux formats Word et Pdf avec les fichiers excel comportant les données taxonomique et sédimentaires. Le référentiel taxonomique à utiliser de préférence est le référentiel proposé par le Registre Mondial des Espèces Marines (WoRMS).

COMPETENCES ATTENDUES

-Taxonomie, écologie benthique, granulométrie, analyse statistique, expérience éprouvée sur des opérations similaires.

ATTRIBUTION

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- 1) Compétences taxonomique, analyse benthique, analyse de laboratoire : 40 %
- 2) Méthodologie, technicité : 30 %
- 3) Prix (honoraires et frais annexes liées à la mission) : 30 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement et techniquement la plus avantageuse sera retenue.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Un devis détaillé
- Une note méthodologique présentant la mise en œuvre de la prestation
- Références sur des opérations similaires de moins de 3 ans

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra à réception du rapport final validé par le PNRA pour le 15 décembre 2023.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

- Par mail : commande.publique@pnr-armorique.fr

Date limite de remise des offres : vendredi 21 juillet 2022 – heure limite de dépôt : 12 heures
Dossier à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 29590 LE FAOU

CONTACTS :

Technique : Mme Anna LE JONCOUR

anna.le-joncour@pnr-armorique.fr

Administratif : Mme Marie-Josée LEZENVEN

commande.publique@pnr-armorique.fr

